

Président : M. Patrick TAUPENOT.

Présents : M. Daniel GELIN, Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, M. Werner PFAU, Mme Sylvie CALAUDI, M. Jean-Luc DUCROUX, Mme Elodie HEREAU, M. Thomas FILIATRE, Mme Bernadette AUBLANC, Mme Annick JAKUES et M. Bruno MARIZY.

Secrétaire de séance : M. Thomas FILIATRE

**Ordre du jour :**

- Urbanisme
- Fibre très haut débit
- Questions et informations diverses

**PROCES-VERBAL DU 07 AVRIL 2021 :**

Ce compte-rendu n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité.

**PROCES-VERBAL DU 02 JUIN 2021 :**

Ce compte-rendu n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité.

**I. URBANISME :**

Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI présente la DIA sur le projet de vente de la parcelle cadastrée A903. La décision est ajournée le temps que tous les membres du conseil municipal aillent sur place pour se rendre compte de la parcelle.

Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI expose le projet d'acquisition de la parcelle nouvellement bornée sur le secteur de la Montée des Bousseaux (bornage réglé par M. DUCLOS et M. BIALOU) pour l'euro symbolique.

Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, ayant un autre engagement personnel ce jour, s'absente et quitte la séance à 19h40.

Les membres du conseil municipal présents délibèrent et approuvent, à l'unanimité, l'acquisition de cette parcelle à l'euro, sans autres frais.

**II. FIBRE TRES HAUT DEBIT :**

La société FMProjet est venue présenter le projet de déploiement de la fibre sur la commune. Une armoire sera installée au niveau de la mairie, proche de l'armoire Telecom existante. Dans le bourg, le déploiement se fera en souterrain en prenant le réseau de tuyau PVC réalisé par le SYDESL. Pour le reste du territoire de la commune, le déploiement sera aérien.

**III. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

La DDT accuse réception des résultats conformes du réseau d'assainissement collectif communal et rappelle qu'avant fin 2025 le plan d'ensemble de notre réseau d'assainissement devra être réaliser.

Les invitations pour l'inauguration de la grange communale devraient partir mi-juillet. Le conseil municipal propose de solliciter l'aide de M. PLATTIER pour la réalisation de cette invitation.

La commune a fait réaliser l'expertise du tilleul de la place du monument aux morts. Le rapport d'expertise est toujours en attente.

Sur le secteur de Busseret, des habitants ont installé des pots de fleurs en bordure de route au risque de créer des accidents.

Séance levée à 20h16.